

A l'attention des élus du conseil communautaire

Réf. : 24-22 | FG PB/MB – CCMV
Objet : convocation conseil communautaire
Contact : Marie BLANC (marie.blanc@vercors.org)

Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

VENDREDI 28 JANVIER 2022

A 14H30

A LA SALLE DES FETES DE MEAUDRE

• 91 route des Mateaux 38112 Autrans-Méaudre en Vercors •

La séance est ouverte au public, dans le respect des gestes barrières.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations
3. Actualisation du périmètre d'application du droit de préemption urbain
4. Autorisation de délégation du droit de préemption urbain à l'occasion de l'offre de vente d'une propriété située rue de la Chapelle-en-Vercors à Villard-de-Lans
5. Approbation de la convention d'entraide : intervention réciproque des services urbanisme pour l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols conclue avec la commune de Villard-de-Lans
6. Approbation du partenariat sur des actions de mobilité entre la CCMV et le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise
7. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes avec le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise
8. Attribution d'une aide financière aux particuliers pour l'acquisition de vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion pour l'année 2022
9. Attribution d'une avance de subvention à l'Office de tourisme intercommunal Vercors pour l'année 2022
10. Approbation de l'avenant de prolongation de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
11. Participation de la CCMV à l'animation et au fonctionnement du programme LEADER « Terres d'Échos » pour l'année 2022
12. Approbation du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV au 1^{er} janvier 2022
13. Approbation des modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité au sein de la CCMV
14. Demandes de subventions auprès du Conseil départemental de l'Isère au titre de la Conférence territoriale du Vercors 2022
15. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2022
16. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire, à mes salutations les meilleures.

A Villard-de-Lans,
Le 21 janvier 2022

Franck GIRARD,
Président de la Communauté de communes

